

# Médecin ou vétérinaire

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **69 (1930)**

Heft 6

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-223095>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :  
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne  
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

L'Agence de publicité Gust. AMACKER  
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—  
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

## A LA VIGNE ET AU GUILLON

**L**E moût, bondissant du pressoir, a été encavé dans les fûts dont quelques-uns portent un âge tout à fait respectable. L'autre jour, à Cully, en prenant trois verres au guillon, le maître de céans nous montrait un vase mentionné dans le contrat de mariage d'une arrière-grand-mère!... Puis le jeune vin a fermenté, suivi pas à pas, pour ainsi dire, par le vigneron qui en a aussitôt repéré les particularités. On a discuté entre voisins et amis : je vous assure que, jamais, critique de grandes manœuvres, même faite par les colonels Sprecher et Audéoud en personne (pour ne parler que des morts), ne fut aussi complète. Petit à petit, le jeune dieu s'est assagi. Tel un adolescent, il a jeté sa gourme, c'est-à-dire s'est clarifié. Il a « pris du corps », ce qui ne signifie point, comme les profanes pourraient le supposer, qu'il ait perdu sa nervosité et soit devenu gras. Car pour le vin comme pour les hommes, une des pires calamités, c'est d'engraisser ; à cette différence, il est vrai, qu'un vin se corrige de ce défaut, tandis que cela est difficile pour les individus... Et, aujourd'hui, mi-janvier, le vin nouveau se présente comme un beau jeune homme, plein de vigueur, donnant droit aux plus vastes espoirs, et dont la maturité prochaine consacra l'épanouissement des qualités conférées par trois choses : le labeur du vigneron, le soleil, le terroir.

Nos communes les plus importantes procèdent ces temps à la mise de leurs vins. Auparavant, elles ont ouvert leurs caves à la dégustation. On est venu de loin pour tâter le vin nouveau. Dans la foule, on se montrait, façon de parler, les premiers palais du pays. Assemblée composite : on y voit les grands négociants, dont les noms flamboient tels ceux de dynasties, sur les étiquettes de « bouché ». Nos marchands vaudois commencent, à l'instar de leurs collègues, propriétaires-encaveurs neuchâtois, à mettre les armoiries de la famille au collet ou sur la panse des bouteilles issues de leurs celliers. Ils ont raison, car cette noblesse en vaut bien d'autres. On voit aussi le restaurateur, le cafetier, où l'on trouve des représentants du sexe « aimable entre tous les sexes », comme disait à une abbe l'orateur chargé de porter le toast aux dames... Or, des gens osent prétendre que la femme ne connaît rien au vin : qu'ils viennent voir nos dames tenancières de cafés analyser, verre en mains, les qualités de tel ou tel parchet!

On voit les gens de la région, les citoyens du vignoble, qui, toute l'année ont peiné, courbés sur les souches, maniant le sécateur et le fossioir, ou circulant avec la boille à sulfater. Ces braves ont connu l'anxiété des nuits d'avril, lorsque le matin, le temps se dégageait et que les jeunes pousses risquaient de « griller ». Ils ont épié l'été, le vilain nuage gris-noir, aux rebords cuivrés, dont la masse recelait la grêle meurtrière. Ah, selon la parole de l'écriture, ces braves mangent un pain trempé de leurs sueurs... Il y a aussi, dans ces séances de dégustation, les pique-assiettes, ou, plutôt, pique-guillon, qui n'ont jamais rien acheté, qui n'achèteront jamais rien, bourgeois de la ruche. Jadis, cette ruche s'ouvrait librement aux frelons ; mais l'essaim devenait tel que nos communes, sagement, perçoivent

maintenant une finance, point excessive du reste, en regard des verrées innombrables que vont s'administrer ces chevaliers du gosier.

Sous l'œil bienveillant de Monsieur le syndic et de quelques fonctionnaires communaux, la tournée commence, de vase en vase. On reconnaît le vrai dégustateur : il flaire le liquide, à l'air de l'aspirer par les narines, l'attire avec un susurrement que seules de longues années d'expérience donnent, le garde une seconde entre les lèvres et la barrière des dents comme parlait Homère, le mâche en s'imprégnant les papilles, projette le liquide à l'arrière-gorge, l'arrête à la luette puis l'expédie dans l'œsophage sans le fourvoyer dans le « trou du dimanche ». Car, dans le canton de Vaud, quand on déguste un bon vin, on ne le recrache pas.

Des conciliabules s'échangent. Les gens qui n'y connaissent rien sont priés de ne pas s'en mêler, s'il vous plaît, tout comme quand on joue au jass.

\* \* \*

Deux jours après, on se retrouve en séance de mise, à l'Hôtel de Ville, toujours sous l'œil de M. le syndic encore plus engageant. A ses côtés, debout, dominant cette auguste assemblée, l'huissier de la ville, auquel est confiée la tâche délicate de prononcer les criées. Tâche délicate, oui, car il convient de mener les choses rondement, avec une autorité tempérée de bonhomie, stimuler les surenchères, discerner, dans la masse, les amateurs hésitants, exercer une amicale suggestion muette, surprendre au vol la moindre indication qui se traduira par une hausse. Nos communes possèdent à cet égard des huissiers qui sont des merveilles : le chef-lieu du canton, par exemple.

Penché sur ses registres à souche, M. le boursier communal enregistre avec satisfaction les enchères. Les preneurs s'avancent et paraphent leurs engagements, accompagnés de leurs cautions, quand la vente n'a pas lieu au comptant. M. le syndic sourit de plus en plus : tout va bien. Et, si la mise a décidément marché, M. le syndic invitera les acheteurs à partager le verre de l'amitié dans les caves de la ville, où l'on épiloguera sur les événements de la journée, où l'on félicitera tel adjudicataire qui, pour la trente-cinquième fois, achète les vins de la ville et où le père Chevalley, vigneron de la commune, comme le furent déjà ses ancêtres et comme ses fils le seront, énumérera avec sa mémoire d'ange, sans défaillance, la caractéristique de tous les crus qui se sont succédé depuis soixante ans dans les caves de la ville.

H. L.



## LO GRETCHAO

**L**O père Lolo, comm'on lâi desâi, n'avâi jamais z'u étâ à Losena, io l'avâi ion de sé valets avocat, mariâ avoué 'na retsê damuzalla. Ci valet l'invitè à l'allâ vèrè et ma fâi, lo père Lolo sè decidâ à partî. L'arrevè on bocon ébaubi à la tserraîre de Bourg iô restavè

l'avocat. L'eintrè. Ma fâi, c'ein étâi rudo biau que dédein; mà lo païsan risqua dautre iâdzo de sè fotre lè quatre fè ein l'ai avoué sè solâ ferrâ et n'ousavè pas pi mettr'on pi devant l'autro... Et la serveintâ rizâi dè lo vèrè...

Quand vint l'hôra de sepâ, lo père Lolo sè regalè dè tât cein qu'on apportè su la trâblia. Ne lessivè rein idè z'asperges, dè ravonnets et molhève son pan dans lè-z'hîtres tot coumeint dein lè z'âo à la coque!

Quand on fut âo café, on lè fâ passâ âo salon. Adan, Lolo sè met à sè verî et reverî su sa chôla, à tatâ sa catsetta, à vouaitî de ti lè cotés.

— Que vâo-ton ? lâi demandè son valet l'avocat... Bin su que t'a einvia de bourrà ta pipa ? Eh ! ne faut pas te gênâ... tè faut fere quemin tsi no, à Villars-lo-Crêt.

Lo païsan, tot benâise, se met à torailhî et... à cratchi tot bounameint per que bas. Adon, la serveinta, que lo guegnivè, apporte on galè crêchâo iô l'avâi met de la pudra bliantse et que seintâi rudo bon — et met lo crêchâo su lo plliantî à drâte dè la chôla, iô cratchivè lo père Lolo. Noutron coo sè pensâ : « Ne tè faut pas allâ eimbardofliâ clia galève quiece ! » et sè met à cratchi à gautse, dè l'autro côté de sa chôla. Vaitcè la serveinta que sè dépatse de betâ lo crêchâo à gautse assebin ! Que falliâ-te fère ? Lo père Lolo l'einvouè sè cratchéi ein an ! Et la damuzalla met lo crêchâo ein an !...

Adon, lo païsan, tot eimbêtâ, fâ à son valet :

— Acutâ, tè faut dere à ta serveintâ dè reprendre son plliat ; maûfio que to pè on coup, sein lo volliâ ; m'en vu cratchi dedein. Cein ne vâo pas manquâ !

Sami.

## MÉDECIN OU VÉTÉRINAIRE

**E** qui le prouve, c'est que ce qui a trait aux vétérinaires me rappelle un mot répliqué au prince de Bismarck, quand il était encore au pouvoir, et qui le mit dans une colère susceptible de donner, à un point de vue intime pourtant, la mesure de son immense orgueil.

Plus ou moins malade, le prince fait un jour appeler un médecin, et non des moins réputés.

L'émule d'Hippocrate s'enquiert des causes apparentes ou possibles du malaise subit qui vient de frapper le chancelier de l'Empire, qu'il interroge sur certains détails physiologiques.

— Je n'aime pas qu'on me questionne, finit par répondre Bismarck agacé.

— En ce cas, prince, il ne fallait pas m'envoyer chercher : un vétérinaire eût suffi.

— Qu'est-ce à dire ?

— Dame ! les vétérinaires soignent leurs malades sans les interroger.

Le prince, cette fois violemment irrité, regarda son interlocuteur d'un œil qui eût intimidé des souverains. Le médecin allait se retirer sans ajouter un mot. Bismarck le retint. Sa colère venait de tomber.

— Allons, interrogez-moi ; je me laisserai soigner par vous ; mais c'est égal, vous êtes un gros-rier personnage.

Chacun son rôle. — Le savant Budé travaillait dans son cabinet ; un domestique tout essoufflé vint lui dire que le feu était à la maison.

— Allez le dire à ma femme, répondit-il, je ne me mêle pas des affaires du ménage.